

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX

SENACS 2018

VAR



SOMMAIRE

ÉDITO	01
C'EST QUOI UN CENTRE SOCIAL ?	02
CARTOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE DES CENTRES SOCIAUX DU VAR	03
REPÈRES CLÉS 2017	04
LES CENTRES SOCIAUX, ACTEURS DE L'ACCÈS AUX DROITS ET DE LA CITOYENNETÉ	05
DES PROJETS CO-CONSTRUITS AVEC LES FAMILLES	06
DES SERVICES ET DES ACTIONS À DESTINATION DES ENFANTS ET DES JEUNES	07
DES ACTIONS POUR TOUS LES ÂGES DE LA VIE	08-09
DES ACTIONS AUPRÈS DES ADULTES ET DES SENIORS	10
L'INSCRIPTION DANS LE PARTENARIAT ET DANS LE TERRITOIRE	11
DES BÉNÉVOLES AU SERVICE DU PROJET CENTRE SOCIAL	12
LE POIDS ÉCONOMIQUE DES CENTRES SOCIAUX	13
FOCUS SUR LES ACTIONS PORTÉES À DESTINATION DE LA JEUNESSE	14
ANNUAIRE DES CENTRES SOCIAUX DU VAR	15
PROJET SENACS	16
FICHE NATIONALE	17

ÉDITO

Depuis 2011, la Caisse nationale des allocations familiales et la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France ont initié un observatoire des centres sociaux, dénommé SENACS comme Système d'Echanges National des Centres Sociaux. Outil évolutif et participatif avec l'implication des centres sociaux, il a pour ambition de faire connaître et de valoriser les missions et les actions de ces structures de l'animation de la vie sociale tant au niveau national que local.

Pour la première année, les centres sociaux et culturels du Var, la Fédération des centres sociaux Côte d'Azur et la Caisse d'allocations familiales ont co-animé et participé à la démarche Senacs.

La mobilisation a été réussie avec la participation des treize centres sociaux du département dans cette démarche, tant par la complétude des questionnaires que par la participation active à l'animation de la démarche, notamment au sein des séances de saisie collective et du comité de pilotage. Les centres sociaux ont aussi illustré leurs missions par la description d'une action spécifique, portée pour répondre aux besoins et aspirations des habitants.

Les centres sociaux, la Fédération et la Caf du Var ont souhaité produire pour la première année un livret pédagogique, permettant de faire connaître et surtout de valoriser les missions et actions des centres sociaux ainsi que leur poids économique sur leur territoire d'implantation.

A la fois implantés en zones urbaines et rurales, les centres sociaux sont des espaces de rencontres entre habitants, bénévoles et professionnels du territoire. Ils portent des missions déterminantes, notamment en tant qu'experts des besoins de la population et en tant que ressources dans le lancement de projets et d'actions à l'initiative et pour les habitants. Les centres sociaux jouent également un rôle clef dans le « vivre-ensemble » et contribuent quotidiennement au renforcement des liens familiaux et sociaux, aux solidarités de voisinage, aux coopérations entre acteurs du territoire.

Ce livret est une contribution à l'évaluation de l'impact des centres sociaux. Il les valorise comme des acteurs déterminants de la cohésion sociale mais aussi comme des employeurs puisqu'au-delà des administrateurs et des bénévoles, ce sont des salariés qui agissent au quotidien pour les habitants.

C'est à ce titre et pour assurer leur fonctionnement global et faire vivre les projets sociaux de territoire que le soutien partenarial est nécessaire.

Les centres sociaux et culturels, la fédération des centres sociaux Côte d'Azur et la Caisse d'allocations familiales sont heureux de vous proposer ce premier arrêt sur image sur la vie et l'utilité sociale des centres sociaux en 2017. Le prochain défi sera d'ouvrir l'année prochaine cette enquête à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale du département, centres sociaux et espaces de vie sociale.

Bonne lecture !

Julien Orlandini, Directeur de la Caf du Var

Alain Calone, Président de la Fédération des centres sociaux Côte d'Azur

C'EST QUOI UN CENTRE SOCIAL ?

DES TEXTES FONDATEURS RELATIFS AUX CENTRES SOCIAUX

Pour la Fédération des centres sociaux de France :

La Charte Fédérale d'Angers de juin 2000 (extrait)

« Le Centre social et Socio-Culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. »

Pour les Caisses d'allocations familiales :

La Circulaire Animation de la Vie Sociale de juin 2012 (extrait)

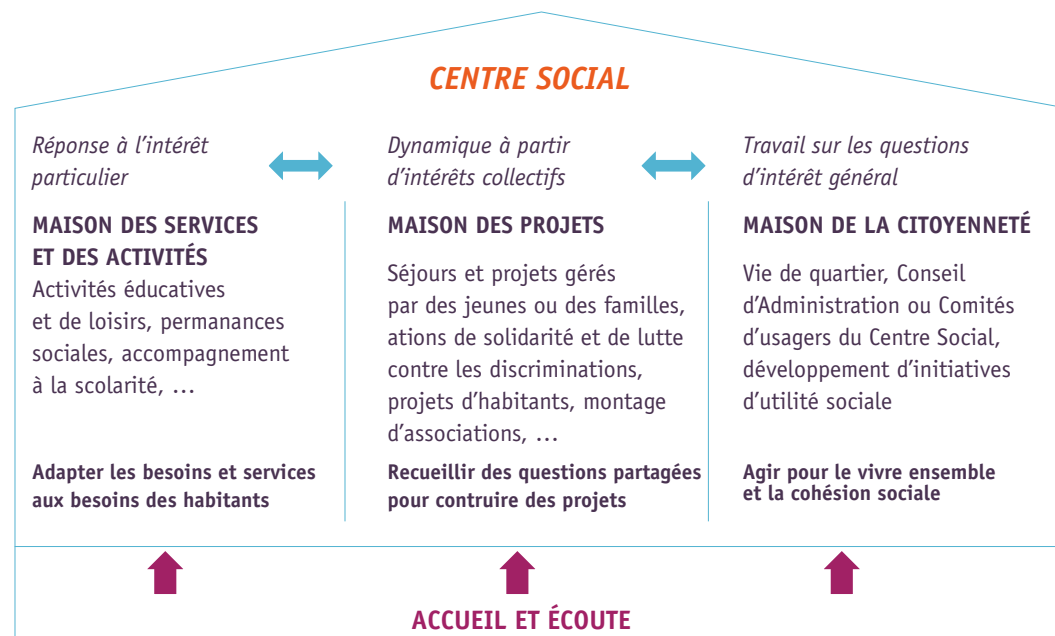
« [Les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

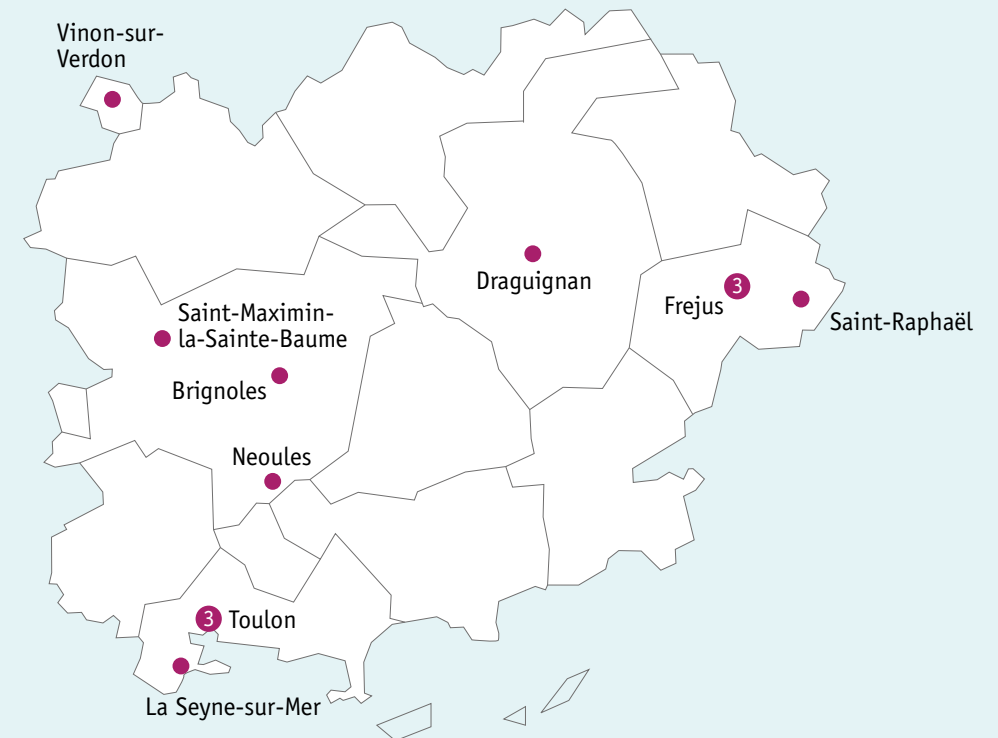
Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'Animation de la Vie Sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. »

Les 13 Centres Sociaux du département du Var, à travers leurs actions et suivant les besoins de leur territoire, visent à :

- Favoriser le lien social**
- Répondre aux besoins** des habitants par la mise en place de services et d'actions à destination des familles
- Favoriser l'accès** aux droits, aux loisirs, à la culture et à la citoyenneté
- Développer le pouvoir d'agir** des habitants sur leur environnement et cadre de vie



CARTOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE DES CENTRES SOCIAUX DU VAR

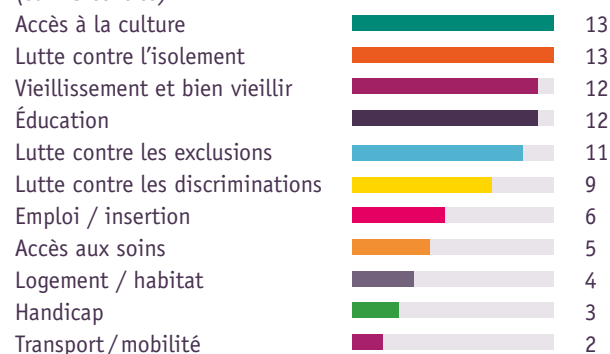


REPÈRES CLÉS 2017

Dans le département du Var,
tous les centres sociaux sont
associatifs.

CHAMPS D'ACTIVITÉS

Les centres sociaux interviennent sur les champs d'activités suivants :
(sur 13 centres)



3 champs d'intervention principaux :

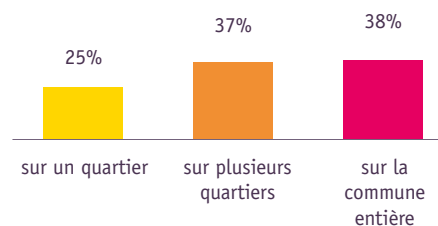
- soutien à l'éducation et à la parentalité
- accès à la culture
- lutte contre les exclusions

TERRITOIRE D'INTERVENTION

Leur territoire d'intervention est plutôt urbain pour la majorité des centres sociaux.

2 centres sociaux interviennent exclusivement en milieu rural.

Les territoires d'intervention des centres sociaux en milieu urbain



ADHÉSIONS / USAGERS

2 700 adhésions familiales

2 100 adhésions individuelles

11 000 personnes touchées au global par ces adhésions

12 000 usagers ponctuels

7 000 usagers réguliers

19 000 usagers aux activités des centres sociaux

LES CENTRES SOCIAUX, ACTEURS DE L'ACCÈS AUX DROITS ET DE LA CITOYENNETÉ

Les centres sociaux se distinguent par une « **fonction accueil** » marquée par un accueil physique à l'entrée des locaux. Le chargé d'accueil « doit être en capacité d'apporter une offre globale d'information, d'orientation favorisant l'accès aux droits au sens large, de contribuer à la facilitation numérique et de recueillir et identifier les besoins des habitants et leurs aspirations collectives » (LC Cnaf de 2016).

Les centres sociaux ont aussi développé :

- des **actions avec leurs propres ressources**
- des **permanences sociales et/ou administratives**
- des **actions de prévention** notamment par des informations collectives.

Certains disposent de permanences d'institutions, de points relais, etc. au sein de leurs locaux.

7 centres sociaux développent par exemple des actions pour pallier les ruptures numériques sur les territoires et auprès de leurs publics,

3 centres disposent d'une permanence juridique.

2 675 personnes informées pour de l'accès aux droits.

1 400 personnes reçues en rendez-vous et accompagnées pour des démarches administratives, d'accès aux soins, de conseils juridiques, etc. dans les centres sociaux.

Les centres sociaux sont aussi un **acteur de la démocratie locale** sur les territoires. Ils favorisent notamment l'inscription des habitants dans les instances de démocratie participative locales.

5 centres sont impliqués dans des Conseils Citoyens,

3 centres sont membres de jury d'attribution des fonds de participation des habitants...

La citoyenneté, c'est aussi :

172 débats organisés en 2017 pour **plus de 2 600 participants**.

Thèmes abordés : lien social, réseaux sociaux, lutte contre les discriminations, éducation, etc.

Centre social et culturel de Draguignan – Animation du Conseil Citoyen du quartier « Les collettes »

Créés en 2014, les Conseils Citoyens sont des instances de participation citoyenne indépendantes des pouvoirs publics, composées de citoyens tirés au sort et de représentants de la société civile.

Le centre social et culturel de Draguignan accompagne les membres du Conseil Citoyen pour permettre l'émergence et la valorisation d'une expression libre des habitants et usagers du quartier aux côtés des acteurs institutionnel, favoriser un espace de co-construction des contrats de ville et stimuler et soutenir les initiatives citoyennes. Renforcer la cohésion sociale, développer le pouvoir d'agir, accroître notre proximité avec les habitants, développer le dialogue avec les institutions sont autant d'enjeux portés par le centre social, auxquels l'animation du Conseil Citoyen contribue.

Centre social et culturel de St Maximin – Permanence d'accueil des étrangers

Le centre social accueille le public d'origine étrangère ne maîtrisant pas totalement la langue française ou ne connaissant pas les rouages administratifs. Cette permanence a pour objectif d'accompagner ces personnes dans leurs démarches (rédaction de courriers, prise de rendez-vous, orientations vers d'autres structures...) et de leur faciliter l'accès aux droits. Le centre social prend le temps nécessaire pour leur expliquer leur situation ainsi que leurs droits, pour les orienter ou jouer le rôle de médiateur avec des partenaires du droit commun, pour les accompagner et favoriser leur autonomie dans leurs démarches administratives.

DES PROJETS CO-CONTRUITS AVEC LES FAMILLES

12 centres sociaux disposent d'un secteur familles, coordonné par une référente.

Les projets collectifs famille se concrétisent par :

- des manifestations festives **13 centres**
(par exemple des journées co-construites avec les habitants autour de thématiques diverses),
- des sorties familiales pour favoriser l'accès aux loisirs et à la culture, **12 centres**
- des groupes d'échange et de débat, **12 centres**
- des actions d'accompagnement à la scolarité où l'implication des parents est encouragée, **12 centres**
- des ateliers parents/enfants (soirées jeux, ateliers cuisine, ateliers créatifs, ...), **11 centres**
- des actions intergénérationnelles **11 centres**
(rencontre entre le LAEP et les seniors, séjours intergénérationnels enfants/seniors, sorties de découverte de la ville, etc.),
- des accompagnements de projets de départ en vacances pour plusieurs familles, **9 centres**
- des Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP), **5 centres**
- et beaucoup d'autres actions, à dimension solidaire et d'entraide entre les familles.

Centre social et culturel du Val d'Issole Halte-répît « Au temps pour vous »

Pour soulager les aidants familiaux et prendre temporairement le relais auprès de leur proche, le centre social propose une halte-répît. Elle accueille toute personne âgée d'au moins 20 ans, souffrant d'une pathologie qui impacte son autonomie, ne nécessitant pas une surveillance médicale permanente et ne présentant aucune incompatibilité à la vie en communauté.

La halte-répît reçoit deux après-midi par semaine cinq personnes maximum. Il s'agit d'un accueil non médicalisé au sein duquel différents ateliers sont proposés : activités physiques adaptées, activités manuelles, ateliers mémoire, détente et zoothérapie... En fonction de la demande des aidants, un temps d'accueil par un psychologue peut également être organisé, ainsi que des temps d'échange.

Centres sociaux et culturels de Toulon Projet intergénérationnel

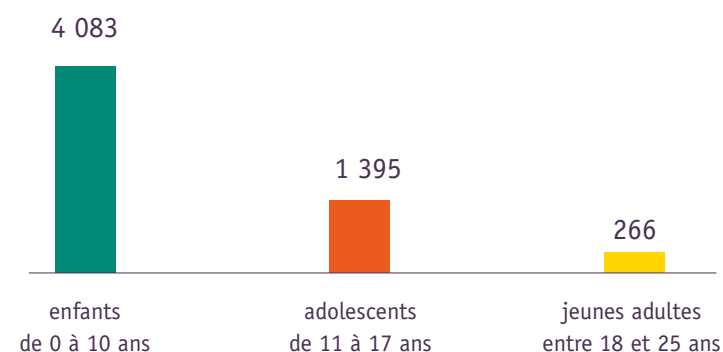
Chaque année, 24 jeunes, entre 10 et 12 ans, issus de 3 territoires des centres sociaux toulonnais partent en séjour accompagnés de 14 seniors de plus de 60 ans, adhérents des centres ou orientés par le service Animation Senior de la Ville de Toulon.

Le projet a pour vocation de favoriser les échanges entre les générations. Proposer ce projet dès le plus jeune âge peut contribuer à construire un avenir plus solidaire avec la génération de demain. En amont du séjour, plusieurs rencontres (barbecue, spectacle commun, randonnée...) sont organisées pour favoriser les échanges et la convivialité entre les générations. Des liens ont pu être créés et se sont maintenus après les séjours.

DES SERVICES ET DES ACTIONS À DESTINATION DES ENFANTS ET DES JEUNES

Les centres sociaux déploient des actions à destination **de tous les âges.**

Les actions des centres sociaux du département touchent :



5 744 enfants, adolescents et jeunes adultes au total participent aux activités des centres sociaux du département.

CULTURE

Centre social et culturel La Palud à Fréjus Soirées culturelles

Afin de lancer une réflexion collective ou un débat sur des questions de société, une soirée culturelle est régulièrement organisée par des bénévoles. Ils choisissent la thématique, le support utilisé pour la soirée (film, spectacle, conférence) et préparent la tenue de l'évènement (décoration, courses, réalisation du buffet...) avec l'appui des salariés.

Centre social et culturel Nelson Mandela La-Seyne-sur-Mer Actions culturelles avec les écoles

Le centre social propose régulièrement aux enseignants et à leurs classes d'assister à des projections de films, d'accéder à du spectacle vivant, des expositions en arts plastiques ou en sciences. Cette programmation culturelle est nourrie par des coopérations développées avec des artistes, des scientifiques, des spécialistes divers. Par exemple, un doctorant en philosophie propose des ateliers philo sur la liberté. Des classes participent également à la construction d'une galerie d'art et d'expressions sur une thématique travaillée pendant 2 ans : la paix, l'environnement, la question de l'homme et des machines, etc.

DES ACTIONS POUR TOUS LES ÂGES DE LA VIE

Petite enfance

533 enfants concernés

6 centres sociaux impliqués avec

- 4 lieux d'accueil enfants-parents
- 1 relais assistantes maternelles
- 2 accueils de loisirs maternels

Enfance 4-10 ans

3 550 enfants concernés **12** centres sociaux impliqués

Activités proposées :

- centres de loisirs ALSH **10 centres**
- activités sur les temps des nouveaux rythmes scolaires **1 centre**
- activités sur le temps périscolaire et extrascolaire **3 centres**
- accompagnements à la scolarité **11 centres**
- lieux d'accueil enfants parents **4 centres**
- séjours de vacances **5 centres**

Centre social et culturel La Gabelle à Fréjus – Le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS)

Tout au long de l'année, un travail en partenariat avec les professeurs des écoles de proximité permet d'identifier en amont les enfants en grande difficulté et de les accompagner en lien étroit avec les écoles. En parallèle, un travail auprès des parents avec la référente famille est mis en œuvre afin de les informer mais aussi de les impliquer dans l'accompagnement de leurs enfants. Il existe aussi un CLAS pour les adolescents au sein du centre social visant essentiellement à les accompagner dans leurs devoirs. Enfin, des ateliers artistiques sont mis en place durant le temps ALSH des mercredis afin de favoriser cette continuité entre le CLAS et le centre de loisirs.

Centre social et culturel St Raphaël La parentalité en séjours

Le centre social a co-construit avec une école du quartier une action innovante de soutien à la parentalité avec la participation bénévole des enseignants. Face aux difficultés parentales dans l'éducation des enfants et aux comportements non acceptables à l'école ou au centre de loisirs, un court séjour en hébergement collectif est proposé à une trentaine de personnes, adultes et enfants. L'objectif est de dialoguer sur des temps où s'exercent les fonctions parentales de base (lever, toilette, déjeuner, repas, soirée, coucher...) et surtout d'être dans un cadre ludique et non stigmatisant. Ce projet permet de changer les représentations mutuelles entre parents et écoles, d'apaiser les relations et de travailler autrement les relations parents/écoles par la suite.

Centre social et culturel Toulon Centre – L'APARTHE Lieu d'Accueil Enfants Parents

L'Aparthe est un appartement au sein d'une école maternelle mais c'est surtout un lieu au sein duquel parents et enfants de moins de 6 ans peuvent se retrouver, se rencontrer et échanger entre parents, enfants et accueillantes. Cet accueil est anonyme, gratuit et libre. Il constitue un espace privilégié, un lieu de socialisation qui aide les enfants à se préparer progressivement à la future séparation avec leurs parents pour entrer en crèche, à l'école... Une préparation en douceur, qui s'effectue dans une ambiance conviviale. Trois matinées par semaine, deux accueillantes mettent à disposition des familles des jeux adaptés et favorisent les interactions parents/enfants. Ces moments privilégiés permettent aussi aux adultes d'échanger sur la vie quotidienne, les difficultés ou bons moments du quotidien.

DES ACTIONS POUR TOUS LES ÂGES DE LA VIE

Jeunesse 11-14 ans

917 adolescents concernés

11 centres sociaux impliqués

Activités proposées :

- accompagnements à la scolarité **11 centres**
- accompagnements de projets à l'initiative des pré-ados **7 centres**
- actions culturelles **7 centres**
- activités sportives **7 centres**
- accompagnements pour des départs en vacances **5 centres**
- actions inscrites sur le territoire **3 centres**

16-25 ans

(actions hors agrément jeunesse et sports)

266 jeunes concernés

5 centres sociaux impliqués

Toutes les actions proposées permettent l'accès à la citoyenneté et à l'autonomie.

Jeunesse 15-17 ans

478 adolescents concernés

7 centres sociaux impliqués

Activités proposées :

- accompagnements de projets à l'initiative des ados **7 centres**
- activités culturelles **6 centres**
- activités sportives **6 centres**
- accompagnements individuels **6 centres**
- animations de rue **4 centres**
- accompagnements à la participation d'évènements sur le territoire **4 centres**
- accueil jeunes **1 centre**

Centre social et culturel L'Agachon à Fréjus Arts de rue

«J'ai envie que mon quartier soit beau et j'agis...» C'est sur cette idée que des enfants du quartier de l'Agachon ont été mobilisés par un bénévole pour réaliser des fresques sur les murs du centre social. Les animateurs du centre social les ont accompagnés pour dessiner et peindre à la manière de Fernand Léger ou de Chaissac par exemple. De grands portraits d'enfants colorés ornent désormais les façades du centre social.

ACTIONS AUPRÈS DES ADULTES ET DES SENIORS

Adultes

Tous les centres sociaux développent des actions à l'attention des adultes, principalement autour de la culture et des loisirs (respectivement **+ de 1 000 adultes** en 2017).

Les centres sociaux jouent un rôle clef dans l'intégration sociale et professionnelle de leurs usagers.

455 personnes ont participé aux actions d'apprentissage du français **8 centres**

+ de 300 personnes ont participé aux actions d'accompagnement à l'insertion professionnelle **6 centres**

Maison des Initiatives Solidaires de Brignoles Accès à la citoyenneté des personnes d'origine étrangère

Afin d'accompagner les personnes d'origine étrangère, le centre social propose différentes actions : des ateliers d'apprentissage de la langue française adaptés au niveau de chacun, un partenariat avec la Médiathèque de Brignoles pour favoriser l'accès à cet équipement culturel, des moments conviviaux pour créer du lien social et une passerelle avec les services d'aides administratives et juridiques du centre social. Ces actions permettent de redonner confiance aux participants et de faciliter les démarches administratives, notamment de régularisation. Elles aident aussi les parents à davantage jouer leur rôle auprès de leurs enfants et à gagner en estime de soi.

Les principaux effets induits et observés par les centres sociaux sont :

- la lutte contre l'isolement social,
- le développement des liens sociaux des individus et de leur famille,
- la prise de décision et le développement de la citoyenneté des habitants du territoire.

Seniors

Tous les centres sociaux développent des actions à l'attention du public senior, surtout dans les domaines suivants :

- lutte contre l'isolement social **9 centres**
- actions de prévention santé **8 centres**
- lutte contre la précarité **3 centres**

837 seniors participent aux activités des centres sociaux du département.

Centre social et culturel « La maison du partage » à Vinon-sur-Verdon - « Viens manger à la maison »

Sur ce territoire rural, l'isolement des personnes âgées accentue la perte d'autonomie et la dégradation de leur état de santé. Alors tous les midis de la semaine, le centre social accueille les personnes de plus de 60 ans pour un repas en commun. En partenariat avec le CCAS, les repas sont livrés dans une salle dédiée. 12 personnes en moyenne participent à ces moments d'échange. Ils sont véhiculés par le CCAS ou par les « jeunes » retraités participants au repas. Ces déjeuners apportent aux participants les relations sociales qui permettent de maintenir voire de recouvrer un meilleur état de santé (stimulation par le langage et la mémoire, soin et hygiène, appétit et apports d'un repas complet, échanges sur l'alimentation).

L'INSCRIPTION DANS LE PARTENARIAT ET DANS LE TERRITOIRE

PARTENARIATS FORMALISÉS

Un centre social est **un acteur de proximité** sur le territoire. Il s'inscrit dans les dynamiques partenariales et développe des actions dans les domaines **où les besoins de la population apparaissent**, en lien avec les acteurs institutionnels du territoire et en coopération avec les acteurs de terrain.

Ce partenariat est large, riche et très actif. Il regroupe la Caisse d'allocations familiales, les communes et/ou l'intercommunalité, les acteurs associatifs du territoire, le Conseil Départemental, la Carsat, la Mutualité Sociale Agricole et le Conseil Régional, l'Education Nationale et les acteurs éducatifs d'un territoire, l'Etat (DDCS, Politique de la ville), les acteurs de l'insertion professionnelle, des acteurs privés et des entreprises, des bailleurs sociaux.

LA FONCTION RESSOURCE DES CENTRES SOCIAUX SUR LEUR TERRITOIRE

Les centres sociaux participent du dynamisme associatif des territoires. L'une de leurs missions est notamment **d'assurer une fonction ressource auprès des petites associations**, des bénévoles et des acteurs citoyens d'un territoire. Par cette fonction, ils contribuent à la **valorisation des initiatives** et des ressources sur un territoire.

En 2017, de nombreuses associations ont sollicité les centres sociaux du département :

84 associations

pour une fonction de service :
photocopie, prêt de salle, de matériel, ...

17 associations

pour une fonction ressource :
montage de projet, de budget, formation, ...

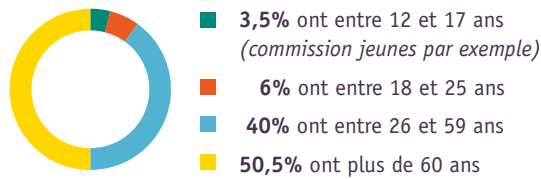
18 associations

pour une fonction de partenariat :
activité intégrée dans le projet du centre social et organisée dans ses locaux.

DES BÉNÉVOLES AU SERVICE DU PROJET CENTRE SOCIAL

LE BÉNÉVOLAT AU SERVICE DU PROJET : UNE GOUVERNANCE DYNAMIQUE

204 personnes sont impliquées dans les instances du centre social.



En plus des Conseils d'Administration, Bureaux et Conseils de maison, de nombreuses commissions thématiques proposent, créent ou développent les projets du centre social : *statuts, petite enfance, jeunesse, finances, culture, communication, Système d'Echanges Locaux, jardins partagés...*

Cela représente **8 500 heures** de bénévolat.

56 nouvelles personnes se sont engagées dans la vie des instances des centres sociaux. En comptabilisant les **23 personnes** qui les ont quittées, **33 nouvelles personnes** se sont donc engagées dans l'animation de la vie sociale sur leur territoire.

LE BÉNÉVOLAT AU SERVICE DES ACTIONS: LA FORCE DU BÉNÉVOLAT

254 bénévoles d'activité **réguliers**

222 bénévoles d'activité **ponctuels**

Les bénévoles engagés tout au long de l'année permettent de faire vivre les activités d'accompagnement à la scolarité et d'alphabétisation.

Ils sont engagés dans:

- les CLAS,
- les ateliers d'apprentissage du français,
- les ateliers adultes/enfants (*jeux, cuisine...*),
- les activités du secteur familles/séjours,
- les activités proposées aux seniors,
- les manifestations festives.

DES FORMATIONS PROPOSÉES

76 bénévoles ont été formés en 2017.

Un centre social a proposé des formations sur l'identité des centres sociaux, leur histoire et leurs valeurs. Cela participe à la montée en compétence des administrateurs. Celle-ci doit être renforcée pour améliorer la gouvernance au sein des associations.

A ce jour, sont mises en place majoritairement des formations en lien avec les activités proposées par le centre social : méthodes d'apprentissage adaptées pour les enfants, méthodologie pour proposer des ateliers d'alphabétisation, gestion des conflits, formation Bafa... Cela démontre le souci de proposer des activités de qualité auprès de la population.

LE POIDS ÉCONOMIQUE DES CENTRES SOCIAUX

BUDGET

La somme des budgets des centres sociaux du département représente

7 400 000 € en 2017

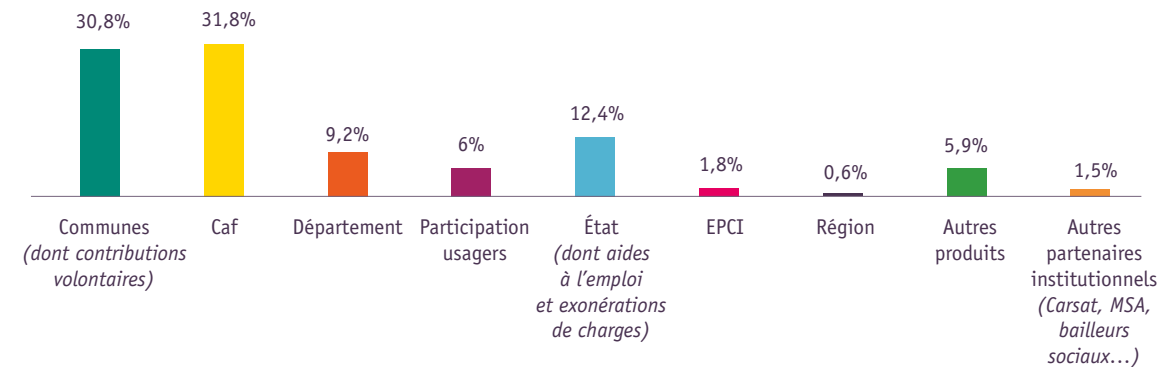
567 000€ de budget moyen d'un centre social dans le Var

197 000€ de budget minimum

848 000€ de budget maximum

4 250 000 € Montant de la masse salariale (sans les contributions volontaires) en 2017

RÉPARTITION DES PRODUITS PAR %

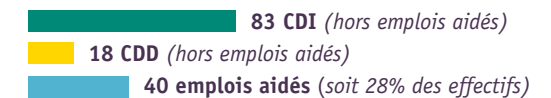


UNE ÉQUIPE SALARIÉE AU SERVICE DU PROJET

12 salariés en moyenne par centre en 2017

155 salariés différents ont travaillé dans les centres sociaux du Var.

Nombre de salariés en ETP moyen en 2017



Ces professionnels sont compétents et formés pour chacune des fonctions suivantes :

- Directeur, titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans les carrières sociales, de l'animation sociale, du développement local et de l'ingénierie sociale
- Personnel d'accueil
- Secrétariat administratif
- Comptable
- Agent logistique
- Référent famille, titulaire d'un diplôme de travailler social et en fonction du projet, animateur jeunesse, petite enfance, senior, médiateur, etc.
- Et en fonction du projet, animateur jeunesse, petite enfance, senior, médiateur, etc.

FOCUS SUR LES ACTIONS PORTÉES À DESTINATION DE LA JEUNESSE

L'implication des centres sociaux dans l'épanouissement et l'engagement citoyen des jeunes est essentiel. Il ne s'agit pas uniquement de développer des activités de loisirs, mais bien de co-construire avec eux leurs projets et les outils de leur insertion sociale et de leur autonomie.

L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE DES JEUNES

L'impact sur l'engagement des jeunes peut être notamment illustré par leur **engagement bénévole** :

8 centres sociaux déclarent que des jeunes, anciens usagers, sont impliqués bénévolement au sein du centre social et **4 hors du centre social**,

3 centres sociaux ont pu co-construire des projets avec ces jeunes,

3 centres sociaux connaissent des jeunes qui ont fondé des associations.

D'autres engagements sont notés comme l'inscription dans une mission de service civique, un contrat d'engagement éducatif, mais aussi l'investissement dans un Conseil Municipal des Jeunes par exemple.

Centre social et culturel de Toulon Ouest Implication des jeunes

Afin de maintenir une poursuite du lien entre le centre social et les jeunes, le centre social développe des projets communs, co-construits avec les jeunes de 15 à 24 ans et les adultes, autour de l'amélioration du cadre de vie, de la construction d'une relation éducative avec eux et de la prise de responsabilité et l'autonomisation. Concrètement, des idées de projets sont recueillies lors des échanges avec les jeunes au cours d'activités et de rencontres de proximité. L'accompagnement développe leur prise de responsabilité, leur autonomie, les valorise auprès de la société et les implique dans la vie locale. Une orientation et un accompagnement vers les services compétents de droit commun sont aussi mis en place en cas de situation de fragilité des jeunes (déscolarisation, recherche d'emploi...). Une aide logistique (prêt de matériel, de salle) ou financière (autofinancement, bourses, ANCV...) et surtout un accompagnement sont mobilisés pour les aider à planifier leurs projets, à dépasser des obstacles et pour mobiliser d'autres jeunes.

ANNUAIRE DES CENTRES SOCIAUX DU VAR

Centre Social et Culturel Toulon centre

Place de la visitation
83000 Toulon

Centre Social et Culturel Toulon est

1624 Vieux chemin de Sainte Musse
83137 Toulon

Centre Social et Culturel Toulon ouest

119, Chemin du temple
83200 Toulon

Centre Social et Culturel Nelson Mandela

34 Esplanade Josiane Christine - Quartier Berthe
83514 La Seyne-sur-mer

Centre Social et Culturel La maison du partage

Vinon-sur-Verdon
162 avenue de la Libération
83560 Vinon-sur-Verdon

Maison des Initiatives Sociales et Culturelles de Brignoles

Rue des Déportés
83170 Brignoles

Centre Social et Culturel intercommunal du Val d'Issole – Louis Flandin

7 Avenue de Provence
83136 Néoules

Vous pouvez trouver la liste des centres sociaux ainsi que leurs coordonnées sur le site www.senacs.fr

Centre Social et Culturel Martin Bidouré de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Place Martin Bidouré
83470 Saint Maximin-la-sainte-Baume

Centre Social et Culturel de Draguignan

296, boulevard Marcel Pagnol
83300 Draguignan

Centre Social et Culturel de Saint-Raphaël

Logis et Bd de l'Aspé Bt D1
83700 Saint Raphaël

Centre Social et Culturel de L'Agachon

397, avenue de l'Agachon
83600 Fréjus

Centre Social et Culturel de La Gabelle

395, rue Marcel Pagnol
83600 Fréjus

Centre Social et Culturel La Palud

268, rue A. Einstein. ZA La Palud
83600 Fréjus

PROJET SENACS ET COORDONNÉES

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) – Observatoire des Centres Sociaux concerne l'ensemble du territoire national pour la saisie des données 2017. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant à minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

Site internet : www.senacs.fr

COORDONNÉES :

CAF DU VAR
38 rue Emile Ollivier
83000 Toulon

Contact :
Claire Griffon
claire.griffon@caftoulon.cnafmail.fr

**FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX
ET SOCIOCULTURELS DE CÔTE D'AZUR**
Centre social et culturel Nelson Mandela
BP 435 – 83514 La Seyne-sur-Mer cedex

Contact :
Emmanuel Maudoigt
fcsc83@gmail.com

FICHE NATIONALE

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ UNE OUVERTURE AUX ESPACES DE VIE SOCIALE DÈS 2018

2 237
CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CAF EN 2017

■ territoires
concernés
par l'enquête



**ENQUÊTE
2018**
DONNÉES
2016

2 065
CENTRES SOLLICITÉS

1 830
ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE



80% CENTRES
SOCIAUX URBAINS

20% CENTRES
SOCIAUX RURAUX

+ DE 55 500
SALARIÉS

26 SALARIÉS EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL

+ DE 110 000
BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

ENGAGÉS DE FAÇON
PONCTUELLE OU RÉGULIÈRE

55 EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL

+ DE 58 000
BÉNÉVOLES

DANS LES INSTANCES
DE GOUVERNANCE /PILOTAGE

31 EN MOYENNE PAR CENTRE
SOCIAL

Création et mise en page : Urbanitude
Illustrations : Mathieu Surrel
Achévé d'imprimer en novembre 2018

PROJET



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

